



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Rave-party dans le Cher

Question au Gouvernement n° 1506

Texte de la question

RAVE-PARTY DANS LE CHER

Mme la présidente . La parole est à M. Éric Michoux.

M. Éric Michoux . Monsieur le ministre de l'intérieur, ce week-end, dans le Cher, un terrain militaire a basculé en zone de non-droit. (« Ah ! » sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.)

Cette zone sensible et surveillée a pourtant échappé à la République : 30 000 teufeurs sont venus de toute l'Europe, avec cocaïne, crack et drogues de synthèse en libre-service, provoquant violences et overdoses à répétition. Soixante-trois armes ont été saisies sur le théâtre des opérations. Ce n'était pas une simple soirée ni une fête entre amis, mais une provocation des gauchistes contre la République. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.* – « Oh là là » sur plusieurs bancs des groupes LFI-NFP et EcoS.)

Pendant que l'extrême gauche bordélise le pays et menace notre République, la loi reste implacable pour les honnêtes gens. Un agriculteur risque 150 000 euros d'amende et trois ans de prison pour avoir simplement curé un fossé !

Les rave-parties sont un calvaire pour les riverains, les élus locaux, les agriculteurs. Ils sont les victimes de la gauche et de l'extrême gauche. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UDR et RN.*)

La voilà, la nouvelle France fantasmée par LFI : une France où il est normal de squatter, de se droguer, de s'armer pour une soirée et de danser sur les bombes. Comment parler d'expression culturelle quand 30 000 squatteurs transforment nos campagnes en latrines géantes ? (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

Qui accepterait d'envoyer ses enfants dans de telles manifestations ? Les complices de ce laxisme n'aiment ni la jeunesse, ni la vie, ni la fête. L'extrême gauche choisit toujours la démagogie, celle qui accepte tout, tolère tout, celle où le renoncement prend le pas sur l'éducation. On n'éduque pas à la liberté avec de telles résignations – un peuple qui se résigne est un peuple perdu.

Que comptez-vous faire pour prévenir en amont ces rassemblements et redonner du sens à notre devise – *Liberté, Égalité, Fraternité* ? Et vive la France ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nuñez, *ministre de l'intérieur* . Vous avez raison : inciter à ce type de rassemblement, c'est mépriser la loi. Or il existe un cadre légal : au-delà de 500 personnes, tout rassemblement est soumis à une déclaration, de façon que l'État puisse aider à l'organiser. Ce n'était pas le cas ici.

Il est très difficile de prévenir ces rassemblements lorsque des milliers de personnes convergent de manière organisée, quasi militaire. Je répète ce que j'ai répondu à M. Kervran : au cours des décennies passées, il a toujours été impossible d'empêcher ce type de rassemblement quand ils sont décidés par des personnes aussi organisées. (*M. Sylvain Berrios s'exclame.*)

En revanche, nous devons modifier la loi pour être plus dissuasifs. Nous avons procédé à des contrôles systématiques – alcoolémie, stupéfiants, verbalisations. Une enquête de la section de recherches de Bourges est en cours pour identifier les organisateurs, et nous sommes en train de saisir tout le matériel. La nuit a été particulièrement compliquée – ils ont tenté de sortir par la force et six gendarmes ont été blessés car, vous avez raison de le rappeler, ce ne sont pas de gentils festivaliers. La réponse sera particulièrement ferme.

Mais nous devons également créer de véritables délits et ne plus nous contenter de simples contraventions : occuper un terrain pendant quatre jours et créer autant de nuisances, ce ne peut pas être verbalisé comme une simple infraction routière.

M. Ian Boucard . Il a raison !

M. Sylvain Berrios . Allez-y ! La proposition de loi Saint-Paul est au Sénat !

M. Laurent Nuñez, *ministre* . En outre, l'organisation et la participation à ces rassemblements doivent être plus sévèrement sanctionnées. La dissuasion et la répression sont les seules réponses efficaces face à ces gens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Michoux](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (4^e circonscription) - Union des droites pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1506

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2026